

Intégrez les EMSLB et devenez Infirmier militaire

L'infirmier organise et met en œuvre les activités soignantes en centre médical des armées ou sur un bâtiment de la marine nationale. Il participe à la gestion de situation sanitaire d'exception dans un contexte national ou international. Il forme un binôme avec le médecin militaire pour la prise en charge médicale des combattants en métropole et en opération extérieure ainsi que celle des blessés de guerre.

Devenir infirmier militaire



Les conditions d'accès à l'école du personnel paramédical des armées (EPPA)

- Sur concours annuel de l'EPPA niveau baccalauréat organisé en mars (écrit : français et mathématiques) et juin (oral et épreuves sportives) ;
- Être titulaire du baccalauréat ;
- Être de nationalité française ;
- Être âgé de 17 à 23 ans ;
- Avoir effectué sa journée d'appel (JAPD/JDC) ;
- Être reconnu apte médicalement.



Nous contacter

www.esa.sante.defense.gouv.fr

 Bureau concours : 01 40 51 69 38

 EMSLB : esalyonbron@gmail.com



Les aspects pratiques aux EMSLB (Bron 6g)

- Contrat d'engagement de 6 ans ;
- **Rémunération dès l'entrée à l'école** (1 300 €) ;
- Internat en première année, **externat possible en 2^{ème} et 3^{ème} année** ;
- Carte de **réduction SnCF** -75% ;
- **Sécurité sociale** militaire.



Formation

3 ans d'études à Bron avec un double cursus :

- Universitaire dans l'un des trois IFSI partenaires lyonnais (5200 heures) ;
- Militaire et spécialisée (1100 heures) sous forme de travaux pratiques, séances d'entraînement physique, de tir, d'anglais et exercices de terrain.